

Travailleur du secteur social dans le milieu carcéral : un défi !

04/06/24



En tant que travailleur du secteur social, l'on est, au cours de sa carrière, amené à évoluer au sein de différents environnements. Parmi ceux-ci, la prison. Milieu clos par excellence, l'environnement carcéral semble échapper aux règles habituelles de la société ; ses occupants n'en ont pourtant pas moins besoin d'un suivi psycho-médico-social.

Focus sur l'expérience de travailleurs du milieu social évoluant dans cet univers si particulier.

Pour les besoins de cet article, nous avons rencontré deux professionnels du secteur, Melody et Nayeem.

Melody Stilmant, pour le projet Care.Connexion

Melody Stilmant est éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif. Après plusieurs expériences professionnelles en milieu fermé pour jeunes délinquants et en centres d'hébergement pour personnes sans abris, elle découvre le domaine de la cohésion sociale et finit par travailler au sein de l'ASBL I.Care. C'est dans le cadre de son travail pour cette structure qu'elle visite, chaque jour, la prison de Lantin, laquelle accueille un public féminin. Anciennement, elle a également poursuivi cette mission au sein de la prison de Marche-en-Famenne.

Lire aussi : Mémorandum de l'ASBL I.Care : 10 recommandations pour améliorer la santé en prison

"Dans l'univers carcéral, déjà largement ignoré, les femmes et les publics transgenres sont davantage invisibilisés", explique Melody. "De nombreuses réalités et besoins, liées au genre, sont complètement ignorés par le système actuel. En matière de promotion de la santé, très peu de choses sont faites. C'est d'ailleurs pour cette raison que le projet Care.Connexion, spécifiquement destiné au public carcéral féminin, a été développé."

À travers le projet **Care.Connexion**, elle collabore avec une infirmière spécialisée en promotion de la santé pour sensibiliser les détenues à différents sujets. Elle participe également au développement de projets communautaires afin favoriser la création de liens entre les détenues et l'extérieur.

"Un exemple de notre action, c'est l'impact que l'on a eu sur l'accès aux protections menstruelles.", raconte Melody. "En prison, les détenues devaient acheter leurs protections périodiques sur un catalogue qui proposait un seul modèle de tampon et un seul modèle de serviettes hygiéniques. Si tu ne te retrouvais pas dans ces choix, tant pis pour toi. En plus, ces protections étaient payantes et leur prix était majoré - comme le reste du catalogue. Par rapport aux détenus masculins, elles devaient donc gérer une dépense en plus. Il faut savoir que les détenues n'ont pas accès à leur argent et leur seul revenu est le fruit de leur travail à l'intérieur de la prison, dont le salaire est de maximum 350 euros par mois. En outre, toutes les détenues n'ont pas accès à un emploi. Cela a mené à des situations sanitaires catastrophiques, comme des femmes qui utilisaient un tampon plusieurs jours de suite ou se servaient de leur papier toilette - également rationné - pour remplacer une serviette hygiénique. Nous avons donc collaboré avec une ASBL spécialisée dans la précarité menstruelle pour leur donner accès à plus de protections et nous avons également relayé la situation au personnel de deuxième ligne de l'association, qui travaille auprès des politiques, des cabinets... C'est un travail de fond qui a duré quelques années, jusqu'à ce que le ministère de la justice mette en place une collaboration avec le SPP de lutte contre la précarité. Maintenant, les détenues ont accès à des protection adaptées à leurs besoins, quand elles en ont besoin."

Nayeem Jaffer, soignant en milieu carcéral

Nayeem Jaffer est infirmier. En 2019, fraîchement diplômé, il commence son premier emploi au sein de la prison de Forest. Il y travaille 8 mois avant de reprendre un master en santé publique. Après 2 ans d'études, il renoue avec le travail en prison en 2021, à l'occasion de la rédaction de son mémoire, portant sur le refus des soins en milieu carcéral. À travers le projet **Drugs.Lab de l'ASBL I.Care**, il réalise le suivi quotidien de personnes dépendantes aux substances en milieu carcéral jusqu'en juillet 2023.

“L’incarcération est l’occasion d’une rupture de soins.”, explique Nayeem. “En prison, nous ne recevons pas de dossier médical, nous devons donc recommencer le suivi d’un patient à partir de zéro. Si le détenu recevait un traitement par le passé, le suivi de ce traitement, ses dosages, la médication utilisée... sont à la discrétion du médecin de la prison. Il faut aussi savoir que le budget consacré à la santé est déterminé par le SPF Justice et correspond à environ 6% de l’enveloppe globale. C’est très peu et cela rend un suivi de qualité très difficile. Dans le cadre du suivi d’une personne dépendante aux substances, cela pouvait par exemple poser problème, car nous commençons automatiquement le traitement par un dosage de 20mg de méthadone, ce qui était parfois totalement insuffisant pour une personne qui, jusqu’à la veille de son incarcération, recevait 60mg de méthadone quotidiennement. Elle débutait son séjour dans un état de manque, avant que son traitement ne soit éventuellement adapté. Avec le projet Drugs.Lab, nous faisons le lien entre le suivi à l’extérieur de la prison et le suivi à l’intérieur de celle-ci. Nous jouions les intermédiaires pour convaincre les équipes médicales internes de fournir aux détenus des dosages correspondant à leurs besoins.”

Les spécificités du travail en milieu carcéral : premiers contacts avec la prison

“Cela peut être assez impressionnant”, partage Melody. “ Il y a un côté très austère, procédurier. On laisse nos affaires, notre téléphone, nos pièces d’identité, à l’entrée. Déjà, on perd un peu de sa contenance, surtout lorsqu’il faut attendre plusieurs minutes qu’une des nombreuses portes, qui vont s’enchaîner dans notre progression, ne s’ouvre. On doit être identifié à chaque grille, chaque porte, par une caméra de sécurité. Les prisons actuelles peuvent sembler plus engageantes, mais elles sont également plus aseptisées, avec des normes sécuritaires d’autant plus strictes et automatisées. C’est une prise en charge qui comporte donc moins de contacts humains et qui peut, avec les nouvelles technologies, être en décalage avec les détenus, en raison de la fracture numérique.”

“Lors de mon premier jour”, raconte Nayeem, “ça a été un choc. J’ai été très marqué par les bruits et les odeurs. Les bruits, c’était les claquements métalliques des portes, les grincements des grosses clés à l’ancienne dans les serrures. Et l’odeur, très inconfortable. Dans la prison de Forest, je travaillais dans une zone de régime semi-ouvert, où les détenus pouvaient circuler librement toute la journée mais étaient enfermés dans leur cellule la nuit. Or, il n’y avait pas de toilettes dans les cellules, ils devaient donc faire leurs besoins dans des seaux qui étaient vidés chaque matin dans un dépotoir, au bout de l’aile. Mon premier matin, lorsque j’ai traversé ces couloirs pour me rendre dans les bureaux de l’infirmier, j’ai donc baigné dans des odeurs d’excréments. Et puis arrivé à l’infirmier, on m’a directement briefé sur les consignes de sécurité : le fait de ne rien laisser traîner de tranchant, de garder les médicaments sous clé, de ne pas intervenir dans le préau, d’attendre, s’il y avait un blessé ou un malade, qu’il soit amené au sein de l’infirmier... Je me suis demandé où j’avais atterri. La prison de Forest a, depuis, fermé, je pense donc que l’atmosphère des nouvelles prisons, comme celle d’Haren, est différente.”

“Psychologiquement, je trouvais difficile de travailler dans ces conditions. J’avais la sensation d’être, moi-même, enfermé avec les détenus 8 heures par jour. À la fin de ma journée, en sortant, j’avais vraiment l’impression d’une bouffée d’oxygène.”

La relation aux détenus : l’importance du lien de confiance

“Les soins médicaux, en prison, c’est un peu une double peine”

“Nous sommes face à un public très précaire, dont la santé, à cause de ce contexte de vie, est plus fragile”, énonce Nayeem. “Et dans le même temps, nous avons moins de moyens. En tant qu’infirmier et membre du personnel de la prison de Forest, j’avais de grosses difficultés à lier des relations de confiance avec les détenus. Nous avons une très petite enveloppe budgétaire fermée, nous n’étions que deux infirmiers pour plus d’une centaine de personnes. Il n’était malheureusement pas possible de pouvoir offrir des suivis de qualité, parfois nous ne pouvions tout simplement pas effectuer certains examens, faute de moyens.”

“Certains préféraient rester malades.”

“Même si cela n’était pas dû à un manque de volonté de notre part, nous étions les personnes que les détenus avaient en face au moment du “non”. Nous représentions l’institution à leurs yeux et **ils n’avaient pas confiance en cette institution**. Difficile, dans un tel climat, de nouer de véritables relations avec eux. Certains détenus refusaient par ailleurs les soins à l’extérieur de la prison. C’est en effet un moment très difficile à vivre, car ils sont transportés menottés jusqu’à la salle de consultation, ils traversent l’hôpital encadrés de six agents de police armés... Certains préféraient rester malades.”

“Une fois revenu en tant qu’intervenant externe, j’ai d’ailleurs noté un changement d’attitude”, développe Nayeem. **“Le fait de ne pas appartenir au personnel de la prison** invoquait un regard différent chez les détenus, ils étaient un peu plus ouverts.”

Rendre un peu de contrôle aux détenues pour rétablir un lien avec l’extérieur

“En dehors de l’aumônier, personne ne va directement en cellule.”, raconte Melody. “Avec ma collègue, nous apportons nos expertises respectives, à la fois sociales, éducatives et médicales et **nous les amenons de façon très flexible au sein même des cellules**, lors de contacts individuels avec les détenues. Lorsque nous nous rendons en cellule, nous fonctionnons par rendez-vous ; un rendez-vous qui peut être reporté ou annulé par la détenue. C’est presque unique, cette occasion pour les détenues d’avoir un certain contrôle sur leur emploi du temps. Cette simple flexibilité permet déjà d’apporter un sentiment de contrôle, ce qui leur échappe totalement au quotidien. Elles nous accueillent au sein de leur cellule et, déjà lors de cette parenthèse, s’installent des apparences de normalité ; on nous invite à boire un café, voire à partager un repas... Cela sort aussi, quelque part, les détenues de leur prison. **Cela permet de créer une dynamique vraiment différente, de créer un lien différent.**”

“Nous participons également aux sorties collectives des détenues dans le préau, donc à l’extérieur. Ces façons de faire nous permettent de les observer dans leur milieu, de libérer la parole, d’identifier leurs besoins et d’y répondre en créant un projet de sensibilisation par exemple, mais aussi, parfois, **en intervenant en tant que facilitatrices avec l’administration** dans la mise en place de projets plus globaux.”

“C’est ainsi, par exemple, que des collègues ont soutenu un **projet de traduction du règlement d’ordre intérieur de la prison de Berkendael**, qui n’était disponible qu’en français et en néerlandais. Il était aussi très long et bourré de termes techniques. De nombreuses détenues ne pouvaient donc pas le comprendre. Elles ont entrepris de le vulgariser, de le traduire et de l’illustrer. Dans ce cadre, nos collègues ont contacté des imprimeurs, ce qui a permis d’imprimer les documents créés par les femmes de la prison. Celui-ci a été distribué à toutes les nouvelles arrivantes jusqu’à la fermeture de la prison de Berkendael fin 2022.”

Un suivi qui peut s’arrêter à tout moment

“Par rapport à mes expériences passées”, ajoute Melody, “Il y a aussi le fait que le suivi d’une détenue peut s’arrêter très abruptement.” “Dans la plupart des milieux, il est possible d’avoir une idée du parcours du bénéficiaire et de prévoir le suivi en fonction. Dans le milieu du sans-abrisme par exemple, j’avais une vision claire sur la durée d’un hébergement ou d’un mandat et j’étais face à des personnes qui avaient un objectif, comme l’obtention d’un logement. En prison, il y a deux catégories principales de personnes. Les prévenus et les personnes condamnées. Les prévenus sont incarcérés mais dans l’attente d’une condamnation. Cela peut durer très longtemps. En fonction de l’évolution de l’enquête, ils peuvent tout à fait être relâchés d’un jour à l’autre. Nous n’avons pas le pouvoir, aujourd’hui, de continuer un suivi en-dehors de la prison, **il s’arrête net**. Ce qui est paradoxal, c’est qu’il y a des personnes qui reviennent par la suite, à cause d’une autre condamnation. On recommence alors le suivi de zéro.”

La relation aux professionnels de la prison

“En tant qu’externes, notre relation au personnel des prisons est très variable”, développe Melody. “Cela dépend vraiment de la personne qu’on a en face, de son envie de collaborer. **Parfois, certaines de nos initiatives questionnent un peu le système**, elles mettent en avant ses lacunes et ce n’est pas forcément bien reçu par le personnel pénitentiaire. Il y a aussi des collaborations qui se déroulent très bien. La direction de la prison de Lantin, par exemple, est très ouverte à la mise en place de nouveaux projets, tout en ayant l’obligation de veiller à garder un cadre sécuritaire.”

“Au sein d’une même structure, cela peut être changeant. Pour des raisons sécuritaires, on va nous dire un jour que l’on ne peut pas voir une détenue. Le lendemain, ces mêmes membres du personnel vont nous demander de passer voir une autre détenue parce qu’elle n’a pas l’air bien. **On reconnaît donc les bénéfices de nos actions**. Mais nous sommes des porteurs de changement et le changement n’est pas toujours bien reçu par l’être humain. Heureusement les choses évoluent, **les prisons s’ouvrent de plus en plus vers l’extérieur.**”

“En tant qu’infirmier employé par la prison, je trouvais la situation pénible”, témoigne Nayeem. “Je travaillais très souvent seul. Je n’avais pas vraiment l’occasion de partager mes préoccupations avec un autre collègue. Personnellement, j’adore travailler en équipe, avec d’autres personnes, discuter autour de cas, de situations. Là, j’étais vraiment livré à moi-même, même si je pouvais toujours appeler des collègues de la prison de Saint-Gilles en cas de besoin. C’est d’ailleurs ce manque d’équipe, de cohésion, qui ont été l’une de mes motivations à partir.”

Un univers “figé”

"J'avais l'impression d'être de retour dans le château de La Belle aux Bois Dormants !"

*"La prison est un univers qui évolue très lentement", explique Mélody. "J'ai travaillé en centre fermé en 2008 ou 2009. J'ai recommencé à travailler en milieu carcéral un peu moins de 10 ans plus tard. Je m'étais dit que je devrais m'adapter à une situation totalement nouvelle, que les choses avaient dû changer. Pas du tout. **Si à l'extérieur, le monde avait évolué, dans la prison, tout semblait figé.** J'avais l'impression d'être de retour dans le château de La Belle aux Bois Dormants, que tout le monde s'était endormi quand j'étais partie. Par contre, depuis 3 ans d'actions, j'ai vu une évolution significative. Beaucoup plus marquée qu'en dix ans !"*

"C'est un univers vraiment à part, qui ne semble pas partager le même espace-temps que le reste de la société.", conclut Melody. "La crise de la COVID 19 est un bel exemple de cela ; nous avons une détenue qui pensait, en sortant de prison après la COVID, qu'elle devait encore porter un masque, elle avait très peur de prendre les transports, nous avons dû l'accompagner. Parce qu'elle avait vécu la COVID uniquement à travers les médias !"

Le milieu carcéral : pas aussi violent qu'on le croit

"On pense souvent que la prison est un environnement dangereux pour le travailleur", énonce Melody. "Ce n'est pas vrai. En tous cas, il n'y a pas plus de violence physique qu'ailleurs. Les plus grandes violences sont vécues ailleurs, à l'extérieur." "Parfois on me dit, "wahou, tu travailles en prison ? T'as pas peur ?", renchérit Nayeem, "Alors que le public avec lequel je travaille n'est pas forcément dangereux. Oui, ces personnes sont enfermées parce qu'elles ont commis une infraction. Mais cela ne veut pas dire que ma vie est en danger si je travaille en prison, loin de là. C'est vraiment un stéréotype. On est plutôt face à un public vraiment précarisé. En tant que soignant, il ne faut pas être effrayé à l'idée de travailler avec des détenus ou de les recevoir dans un cabinet médical externe à la prison. Ça n'a pas lieu d'être."

Les qualités à avoir pour travailler en milieu carcéral

"Savoir embrasser son rôle de travailleur social à 100%"

"S'engager dans ce travail, cela demande de pouvoir se délester de beaucoup de choses.", confie Melody. " Cela veut dire aussi, parfois, de ses propres valeurs. La toute première fois que j'ai travaillé avec des personnes qui avaient commis des infanticides, par exemple, j'ai bien sûr été entièrement engagée dans le travail avec elles. Le soir, je revenais à la maison pour câliner mes propres enfants. Il faut vraiment arriver à faire la part des choses. Nous ne sommes pas là pour les juger, la justice l'a déjà fait. Paradoxalement, je pense qu'il faut vraiment s'accrocher à ses convictions pour faire ce métier. Dans le même temps, il faut aussi savoir faire preuve d'indulgence avec soi-même. Parvenir à être honnête : si l'on n'est plus dans cette justesse là, mieux vaut passer la main."

"La patience est la clé"

"Il s'agit d'un milieu très lent.", explique Melody. "Toutes les procédures sont hiérarchisées. Ouvrir une porte, c'est un processus qui est plus compliqué en prison qu'ailleurs. C'est comme ça pour tout. Il faut à la fois être patient, mais aussi créatif. En prison, il y a beaucoup de limites. Il s'agira toujours d'un milieu sécuritaire et donc, très rigide. Il faut donc réagir avec dynamisme face à cette réalité, faire preuve d'imagination."

"Il faut en effet beaucoup de patience", renchérit Nayeem. "Et savoir gérer les frustrations. Parfois, tu promets à une personne qu'on va venir la voir le lendemain et finalement, le lendemain, l'accès à la prison t'es refusé. Avec l'expérience, tu apprends à ne plus faire de promesses comme ça parce que le détenu, lui, t'attend. Il faut aussi beaucoup d'empathie, d'écoute. Mais si l'on persévère, qu'on est créatif et patient, il y a vraiment la possibilité de faire des rencontres qui nous enrichissent."

Pourquoi travailler en milieu carcéral ?

"Pratiquer un métier humain, social, cela aide beaucoup à se construire. On n'arrête jamais d'apprendre.", note Melody. "Travailler avec ce public est une chance", ajoute Nayeem. "On travaille avec des personnes qui évoluent dans des conditions socio-économiques précaires et c'est très enrichissant. Cela m'a fait me rendre compte à quel point le fait d'être en bonne santé est lié à notre environnement ; avoir un travail, une famille, des revenus... Mon expérience d'infirmier à la prison de Forest était ma première véritable expérience professionnelle, mais j'avais déjà fait des stages en milieu hospitalier auparavant. Et c'a été une véritable claque."

"Je me suis rendu compte de l'énorme impact que l'on peut avoir, en tant que travailleur social, sur ce public qui est parfois dans une vraie détresse."

"Il y a aussi la cohésion entre travailleurs, que j'ai expérimentée en travaillant dans l'ASBL I.Care. Nous travaillions dans des conditions difficiles et nous nous soutenions énormément. Nous avons créé des liens très forts. Au niveau du travail, c'est vraiment très précieux.", conclut Nayeem.